

PAR COURRIEL
[REDACTED]

Montréal, le 15 mars 2018

[REDACTED]

Objet : Demande d'accès aux documents

V/Réf. : [REDACTED]

N/Réf. : 0801-01-2017-2018-526

Madame,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande d'accès reçue le 13 mars dernier, laquelle vise à vérifier l'absence ou l'existence de litiges, réclamations ou dossiers ouverts auprès du Tribunal administratif du Québec pour les compagnies suivantes :

- Réseau de transport métropolitain
- Agence métropolitaine de transport

Après vérification, il s'avère que le Tribunal détient un dossier ouvert correspondant à votre demande : SAI-M-271858-1802 (O).

Comme convenu, vous trouverez en pièce jointe une copie du plumitif de ce dossier, lequel peut vous être communiqué en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1).

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Baril

Directrice des affaires juridiques

Responsable de l'accès aux documents des organismes publics
et de la protection des renseignements personnels

p. j. Plumitif